



Extract of Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article1152>

Rythmes scolaires, temps éducatifs, le CAPE poursuit sa mobilisation !

- Partenaires - CAPE - Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole -

Publication date: samedi 16 novembre 2013

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Les vingt organisations constitutives du CAPE sont toujours déterminées à contribuer à l'élan éducatif engagé par la loi de refondation de l'Ecole de la République, motrice dans le processus de construction d'une autre approche de l'éducation.

La loi reconnaît le caractère global de l'éducation et le fait que l'école ne peut répondre seule aux enjeux éducatifs du e" data-scaytid="2">XXIe siècle. Elle invite les acteurs éducatifs à se rencontrer localement, se connaître et travailler ensemble pour rechercher cohérence et continuité de l'action éducative locale.

Ainsi, des espaces de réflexions partenariales permettent de penser l'aménagement des temps éducatifs, le décret sur les rythmes offrant un cadre national souple et riche d'adaptations locales possibles.

C'est un processus complexe que vivent les acteurs éducatifs locaux- qui, comme tout changement, nécessite du temps et des ajustements à construire avec l'ensemble des acteurs, dont les enfants eux-mêmes.

Les associations membres du CAPE entendent contribuer à nourrir ces démarches et participer, en tant que de besoin, à lever les freins rencontrés sur certains territoires.

Elles identifient notamment :

- l'importance de prendre en compte les besoins des enfants selon leur âge notamment, et de proposer des temps libérés pour tous les enfants,
- la nécessité de mettre en place des formations professionnelles initiale et continue de l'ensemble des professionnels de l'éducation et d'installer des formations continues partagées, conçues dans les ESPE, mais aussi sur les territoires de mise en vie de la réforme. Construire une culture commune participera à l'émergence de pratiques pédagogiques diversifiées.

Les parents, les élus, les professionnels de l'éducation, échangent et débattent de questions éducatives. C'est bien une « révolution silencieuse » qui est en marche pour le bien-être des enfants et leur réussite éducative !

Contact presse :

Didier Jacquemain,

représentant du CAPE au comité de suivi des rythmes.

06 80 11 90 90

Pour retrouver les prises de position du CAPE : collectif-cape.fr